



# CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL d'ATHLÉTISME CJF - CJG (COLLEGES-LYCEES) le MARDI 24 MARS 2026 à SAINT-BRIEUC

❖ LIEU : STADE HELENE BOUCHER

❖ HORAIRE : Pointage du jury et confirmation des Engagements : 16 h 00  
Début des épreuves : 16 h 30  
Fin des épreuves vers : 20 h 00



**ENGAGEMENT SUR USPORT - FIN DES INSCRIPTIONS LE VENDREDI 20 MARS – 23h55**

Aller sur 2025-2026 ATHLE PLEIN AIR C/J

SI VOUS AVEZ DES EQUIPES CRITERIUM OU DES CHALLENGES – commencez par vos inscriptions équipes.

« Toutes vos inscriptions équipes/challenges comptent en individuels ».

## INSCRIRE EN EQUIPE

Cocher les élèves – Actions – Incrire une équipe

Pour valider les inscriptions, IL FAUT IMPERATIVEMENT COCHER LES EPREUVES CHOISIES.

Pour le championnat CRITERIUM, inscrire vos relais 4x100 en faisant attention que tous les élèves aient le même numéro.

## INSCRIRE EN INDIVIDUEL

Cocher les élèves – Actions – Incrire – Pour valider les inscriptions

**IL FAUT IMPERATIVEMENT COCHER LES EPREUVES CHOISIES (4 max).**

## ATTENTION : NE PAS OUBLIER LES RELAIS INDIVIDUELS.

Pour les relais, cocher dans épreuves « RELAIS », cliquer sur choisir, puis sélectionner le numéro du relais (4 élèves par relais).

Prendre le même numéro pour les élèves d'un même relais.

*Attention : des règlements ont été mis à jour. A consulter :*



# CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

3 championnats sous forme de challenges spécialités (courses, sauts, lancers).

1 championnat critérium.

*Se référer au règlement de l'UGSEL Nationale (page 18).*

❖ **Epreuves et Horaires** : voir document « horaires » sur le site internet.

## ● JURY

- Il sera composé par la CSD après inscription des enseignants et élèves. Les jeunes juges peuvent compléter les jurys mais présence obligatoire d'un jury adulte par concours.
- Il est demandé à chaque établissement d'inscrire les enseignants en nombre afin d'être plusieurs par atelier ; il sera alors possible de mettre en place des rotations !!! (**1 adulte peut être remplacé par 2 jurys élèves territoriaux**).

**Il est demandé pour le bon fonctionnement de la compétition de fournir :**

**de 1 à 10 élèves 1 jury adulte  
de 11 à 20 élèves 2 jurys adultes  
+ de 20 élèves 3 jurys adultes**

- Il sera également demandé aux athlètes d'être "JUGE" pour les CONCOURS et les arrivées de COURSES.
- Penser à se munir de chrono, crayons et sifflets.

**Les élèves des établissements qui ne présentent pas de jury adulte ne pourront pas participer au départemental.**

❖ **INSCRIPTIONS JURYS : JUSQU'AU LUNDI 23 MARS - 10h00.**

Les épreuves sans jury ou en nombre insuffisant SERONT SUPPRIMEES.

## ● TENUE

- Dans les courses et les sauts, l'athlète doit se présenter en tenue "d'ATHLETE" (tee-shirt, short ou collant). Les enseignants veilleront à la tenue de leurs athlètes.

## ● LICENCES

- Tout athlète participant doit être licencié à l'Ugsel22.



## ● ESSAIS

COURSES

1

CONCOURS : 4 Sauf hauteur 3 essais par barre.

## ● RECOMPENSES

*Les trois premiers de chaque épreuve recevront une médaille + la 1<sup>ère</sup> équipe de chaque challenge et du critérium.*



## ● QUALIFICATIONS AU REGIONAL

- ◆ *Tous les participants au départemental sont qualifiés au championnat régional.*
  - ⇒ *Pour les élèves qui n'ont pas participé au départemental, USPORT sera réouvert en JOUR2 après la compétition.*
  - ⇒ *Pour les épreuves non-réalisées au départemental (perche, marteau), l'inscrire en même temps que ces autres épreuves.*

## ● QUALIFICATIONS AU NATIONAL

- ◆ *Tous les participants ayant réalisé les minimas de qualification doivent participer au régional pour valider leur qualification.*
  - ⇒ *Dans le cas contraire une demande de QE est obligatoire.*

## ● PROPRETE DU STADE

Des installations propres et fonctionnelles sont mises à la disposition de l'UGSEL. Nous demandons aux enseignants d'en informer leurs athlètes et de faire respecter le matériel et la propreté du Stade (*utiliser les poubelles mises à disposition*).

## ● VOLS ET OBJETS PERDUS

L'UGSEL se dégage de toute responsabilité en cas de vols ou d'objets perdus. Les élèves devront faire attention à leurs affaires.

## PARTICIPATION



Tout athlète, peut participer à **4 épreuves** dont **2 courses au MAXIMUM (relais non compris)**.

**Championnat REGIONAL le mercredi 08 avril 2026 à Redon**

La C.S.D. Athlétisme.